



Commune de Bouvesse-Quirieu

Département de l'Isère

CR du Conseil Municipal Séance du 25 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric GONZALEZ, Maire.

Membres du Conseil Municipal présents :

Mmes : Angélique SIMON, Myriam BLAEVOET, Violaine KANMACHER, Sylvie FOURNIÉ, Karine RHONE, Stéphanie PROST, Bochra KINGET, Lorène LAX-COMERRO.

MM : Frédéric GONZALEZ, Joël GARÇON, Romain TEILLON, Serge BORDEL, François ALMODOVAR, Eric VIENOT DE VAUBLANC.

Membres du Conseil Municipal excusés : Frédéric JOIRON, Thierry MERLE.

Membres du Conseil Municipal absents : Annie JERPHAGNON-GRANDJEAN.

Mme JUGE Gaëlle a été désignée secrétaire de séance.

Début de la séance à 19H10

Lecture du CM en date du 21 Mars 2023.

Délibération « Modification approbation BP » (Mot barré par erreur).

Approbation à l'unanimité.

OBJET : Convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse – Association « LE TICHODROME ».

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal de la proposition de convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse – proposée par l'association « LE TICHODROME ». Elle a pour objet de définir les conditions de mise en place d'un partenariat afin d'œuvrer en faveur de la sauvegarde de la faune sauvage.

Arrivée de Mme LAX COMERRO et M. VIENOT DE VAUBLANC à 19H18 avant le délibéré.

Selon les termes de la convention annexée à la présente délibération, l'association « le TICHODROME » s'engage notamment à :

- Recueillir les animaux sauvages blessés ou malades selon

- Venir chercher l'animal pour l'acheminer au Tichodrome sous 24h, 365 jours par an

Réciproquement, la commune doit s'engager à verser une subvention annuelle dont le montant est fixé à 0.15 euros par habitant pour l'année 2023 soit :

Nombre d'habitants de la commune = 1551

Données INSEE applicables au 1^{er} Janvier 2023

1551 X 0.15€ = 232.65€

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 15 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention,

DECIDE de signer la convention avec l'association « LE TICHODROME » selon les modalités énoncées dans la convention annexées à la présente délibération,

AUTORISE la dépense au Budget communal 2023,

AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

OBJET : Nouvelle élection des membres élus du C.C.A.S
Annule et Remplace la délibération N° 05-2023.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la démission du Conseil Municipal de M. TALLON Cédric en date du 5 Décembre 2022.

Vu l'article R 123-9 du Code de l'action Sociale et des familles : « Le ou les sièges laissés vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés.

Lorsque ces dispositions ne peuvent pas ou ne peuvent plus être appliquées, le ou les sièges laissés vacants sont pourvus par les candidats de celle des autres listes qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité des suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Dans l'hypothèse où il ne reste aucun candidat sur aucune des listes, il est procédé dans le délai de deux mois au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus dans les conditions prévues par la présente sous-section

Vu la délibération N°34-2020 en date du 28 Juillet 2020 « Détermination du nombre de membres du C.C.A.S. et désignation des membres élus ».

Vu la délibération N°05-2023 en date du 21 Février 2023 « Désignation d'un membre élu CCAS suite à démission ».

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection de tous les membres élus au Conseil d'administration du CCAS.

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a fixé l'effectif des membres élus au Conseil d'administration du CCAS à 6 membres - Délibération N°34-2020 du 28/07/2020.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal procède à l'élection des membres du CCAS au scrutin de liste.

Liste des candidats :

- M. Frédéric GONZALEZ, Président
- Mme Myriam BLAEVOET
- Mme Sylvie FOURNIÉ,
- Mme Bochra KINGET
- M. Romain TEILLON
- Mme Lorène LAX COMERRO
- Mme Karine RHONE
- M. François ALMODOVAR

Les sièges sont attribués aux candidats par ordre de présentation sur chaque liste.

Si une seule liste se présente et qu'elle comporte un nombre de candidats supérieur au nombre de sièges, cela permettra de pourvoir à d'éventuelles vacances sans avoir à procéder au renouvellement de l'ensemble des administrateurs élus.

Après avoir procédé aux opérations de vote, le Conseil Municipal a désigné :

- M. Frédéric GONZALEZ, Président
- Mme Myriam BLAEVOET
- Mme Sylvie FOURNIÉ,
- Mme Bochra KINGET
- M. Romain TEILLON
- Mme Lorène LAX COMERRO
- Mme Karine RHONE
- M. François ALMODOVAR

Pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS de BOUVESSE-QUIRIEU.

QUESTIONS DIVERSES

1) Démission de M. Eddy LOZOWSKI

Par courrier, Eddy LOZOWSKI nous a fait part de sa volonté de démissionner du Conseil Municipal. Ne résidant plus sur la commune et sa situation professionnelle ayant évolué, il quitte à regret le Conseil Municipal.

La Sous-Préfecture a enregistré cette démission.

Le nombre d'élus actifs passe donc à 17.

2) Demande pour changement de nom de rue.,

L'association Descartes Bouaké demande à ce qu'une rue de la commune soit renommée Rue David DECUYPERE, soldat résidant à Bouvesse et décédé en opération au Mali.

En réunion maire-adjoints, nous avons émis un avis défavorable, aucune rue ne portant, par choix, le nom d'une personne.

Les démarches administratives sont contraignantes.

Il serait préférable, si telle était la volonté du Conseil Municipal, de nommer un lieu ou un espace ne bénéficiant pas déjà d'une appellation.

AVIS du Conseil Municipal.

Les membres du CM sont embarrassés par cette demande car la détermination des noms de rues n'a volontairement jamais intégré de NOM DE FAMILLE ET/OU PERSONNALITE. Ils sont sensibles à cette demande mais il est difficile de donner une suite favorable. Le Conseil Municipal est unanime pour ne pas donner à une rue le nom de David DECUYPERE mais le Conseil Municipal s'engage à réfléchir à une autre solution.

3) Point travaux

- Voirie chemin de St Roch terminée
- Voirie chemin de l'Épinier terminée
- Travaux Place d'Enieu quasiment terminés. Plusieurs messages de satisfaction nous ont été adressés par des résidents du hameau.
- Travaux mairie provisoire : plafonds en train d'être réalisés. Le plan complémentaire d'installation des alarmes incendie nous a été transmis par l'architecte. Une demande pour l'installation d'alarmes anti-intrusion a été faite également.

M. Vienot De Vaublanc demande si les travaux « Rue du Bourg » vers la boulangerie seront prochainement réalisés. M. le Maire précise que cela a été signalé au Département mais depuis aucune nouvelle, il s'engage à renvoyer un courrier au Département.

4) Elections sénatoriales

Informé par courrier de la préfecture, le CM se réunira le 9 juin pour désigner les élus qui participeront au scrutin du 24 septembre à Grenoble.

Il faudra désigner 5 titulaires et 3 suppléants.

Il est possible de constituer une ou plusieurs listes de candidats au sein du CM.

5) Subvention Département

La demande d'aide adressée au Département pour le financement des travaux au stade (pelouse synthétique) a été validée par les services.

Cette demande sera positionnée début 2024.

Des pièces techniques complémentaires sont demandées pour boucler le dossier

6) Demandes diverses

- Le gérant du bar souhaite installer des jeux de boules sur la parcelle communale, Rue du 19 mars. Si accord du Conseil Municipal, il faudra rédiger une convention de mise à disposition
- Demande pour l'organisation de 3 marchés d'artisans et créateurs sur la place. (3 juin, 23 juillet et 25 août). Participations d'artisans et créateurs du secteur, repas, musique...

Question sur l'autorisation de consommation d'alcool sur ce terrain + nuisances. Importance de cadrer pour éviter les nuisances. Il faudra veiller à écarter la responsabilité de la Mairie.

7) La Gazette Infos

Elle est prête à être imprimée. Distribution prévue comme d'habitude par les élus
Joindre le flyer « l'Isle en Scène » transmis par la CCBD

8) Déménagement des locaux de la mairie

Afin de stocker le matériel réutilisé, un container maritime sera acheté et stocké vers les ateliers municipaux.

Les consommables (papier, ramettes, produits ménagers, petit mobilier...) devront être stockés ailleurs dans d'autres locaux.

Tout le mobilier et matériel non conservé sera mis à disposition des associations qui souhaitent les récupérer. Le reliquat sera amené en déchèterie ou donné à des recycleries.

C'est un énorme travail qui se profile et les élus pourront être sollicités si besoin.

9) Demande RDV commune de CREYS MEPIEU

Demande la commune de CREYS-MEPIEU pour une rencontre concernant l'ouverture d'une zone de dépôt de déchets verts. Il y a un problème de compétence sur cette thématique mais le Conseil Municipal n'est pas fermé à une rencontre.

RDV à prévoir : Serge OK pour être présent.

10) Visite camping de Marlieu

Visite de sécurité « Camping la Chèvre Verte » demain 26/04 sur site.

11) CR Visite du chantier CHIMIREC

Plusieurs membres du CM ont participé à une visite du site le 14/04, l'entreprise leur a présenté le site et le mode de fonctionnement. Début d'activité Septembre 2023.

Installation de membranes de protection des sols.

12) Dates à retenir et autres

ESCPP le 27/04 à 17H30 – Expo contrat local d'accompagnement scolaire

Réunion plénière CLI CREYS MEPIEU le Mardi 2 mai à 14H

Arrêté Préfectoral – Vigilance sécheresse

Remerciements des organisateurs du repas des aînés qui a été une grande réussite.

Paroles aux commissions

François ALMODOVAR : Accident « Rue des Garennes » pose la question des trottoirs sur certaines parties de la commune.

A priori l'intéressé roulait particulièrement vite lors de cet accident (Gendarme estime une vitesse au-delà de 80 km/h).

Il y a également eu un autre accident Route du Bugey mais là aussi la vitesse excessive semble être à l'origine du problème.

M. Romain TEILLON : demande quand est ce que la livraison des bacs jaunes aura lieu ?

M. le Maire précise que c'est prévu pour Septembre.

Il y aura plusieurs types de contenance.

Mme Violaine KANMACHER :

- Les travaux Quirieu sont presque terminés mais attente d'intervention pour reprendre le socle du sacré cœur
- 2 RDV avec des nouveaux prestataires
- VIA VELO : météo pluie matin et soir (pour le moment maintien à la carrière)
- Apéro concert le 6 Mai
- Projet de la Bibliothèque : Lors de la présentation à la DRAC, l'architecte de la DRAC a donné un avis défavorable au projet. Remise en question du projet, pour le moment, nous ne trouvons ni de compromis, ni de solutions.

Mme Lorène LAX – COMERRO :

- Chemin de Corbet – Problème de voisinage, M. DEJAY circule la nuit avec une moto cross autour des bancs chemin de Monacle

Mme Angélique SIMON

Réunion PLU Vendredi 28/04 à 14H sur l'environnement avec M. LAURENT

Romain a été missionné pour rencontrer les agriculteurs pour répondre à un questionnaire

Question des bâtiments qui tombent en ruines lorsqu'il n'y a pas de repreneur.

Mme BLAEVOET et Mme FOURNIE

Super repas des aînés

Activités « Husky » s'est très bien passée

Préparation de la réception des bénévoles et des CM2

Préparation avec le CME de la cérémonie du 8 Mai

Projet de remplacement des urinoirs chez les tous petits – Techniquement ce sont des gros travaux

Travail sur le projet de création de MAM.

M. VIENOT DE VAUBLANC

- Plainte de tirs de mines tous les jours à 10H pendant une période de 8/10 jours (+ ou -)

M. TEILLON précise qu'il semblerait qu'un 2^{ème} tir aurait lieu à 13H

- M. VIENOT DE VAUBLANC demande si la commune était propriétaire de la boulangerie ?

M. le Maire explique que malheureusement ce n'est pas le cas, la commune a été propriétaire du salon de coiffure qui a ensuite été revendu à Mme BROCHIER CENDRE - BALME.

- Question sur le CR du précédant CM concernant le projet Hynovi

M. le Maire précise que le projet attend des engagements de financements de l'Etat et de l'Europe, cependant, il semble qu'à l'heure actuelle d'autres axes de développement seraient prioritairement subventionnés par l'Europe et l'Etat.

- Question sur un projet d'EPR sur le secteur (Bugey ou Malville).

M. le Maire précise qu'il s'agirait de la création de 2 EPR sur Bugey sur 2040. Eventualité car le site de Tricastin est en compétition.

Fin de la séance à 21H35